

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GKQN

Événement :	décollage manqué, sortie latérale de piste.
Cause probable :	dosage inadapté de l'effort à cabrer au décollage.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé, dix mètres de clôture grillagée endommagés.

Aéronef : avion Robin DR 400 -160.

Date et heure : dimanche 1^{er} octobre 2000 à 11 h 30.

Exploitant : club.

Lieu : AD Chavenay (78), piste 06 non revêtue, 820 x 60 m, TODA : 790 m, ASDA : 820 m, LDA : 720 m, altitude : 426 pieds.

Nature du vol : voyage.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote, 48 ans, TT de 1991, 320 heures de vol, dont 200 sur type et 7 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 090° / 05 kt, FEW à 4000 pieds, visibilité supérieure à 10 km, température 16 °C, QNH 1009 hPa.

Circonstances

Le pilote entreprend un vol à destination de Dieppe. Au point d'arrêt, il effectue les vérifications avant le décollage. Les paramètres du moteur sont normaux. Pour un décollage en piste 06, avec un vent calme, il s'aligne au niveau du seuil décalé situé à une centaine de mètres du début de piste. Après environ quatre cents mètres de roulement, lorsque la vitesse atteint 100 km / h, il décide d'effectuer la rotation puis décolle. L'aéronef vole en palier à une hauteur de deux mètres environ avec une forte assiette à cabrer. L'avertisseur de décochage se déclenche et fonctionne de façon continue. Voyant que la vitesse de l'avion ne dépasse pas 110 km / h, le pilote décide d'atterrir. L'avion touche le sol alors qu'il est légèrement désaxé vers la gauche et sort de la piste. Le pilote freine mais l'aéronef poursuit sa course sur l'herbe légèrement humide et percute la clôture de l'aérodrome. Il s'immobilise quelques mètres plus loin, train avant effacé, dans un champ labouré.

Avant le vol, le pilote avait effectué le plein complet en carburant. L'avion était proche de la masse maximum et avait un centrage arrière.

Le pilote a indiqué qu'au moment de la mise en puissance pour le décollage, le régime du moteur était de 2100 tr / mn. Il a estimé avoir maintenu une assiette trop cabrée après la rotation.

(suite page suivante)

Le manuel de vol précise qu'au décollage le régime moteur minimum est de 2200 tr / mn pour entreprendre un vol (2250 tr / mn au niveau de la mer avec ce type d'hélice). Dans les conditions du jour, la longueur de roulement au décollage est de 415 m et la longueur de piste nécessaire au décollage de 710 mètres.

Le pilote avait déjà volé sur ce modèle d'aéronef en emportant trois passagers. Il ajoute qu'il avait initialement prévu son voyage sur un DR 400 -180, mais peu de temps avant le départ, il avait décidé de voyager en DR 400 -160 afin de laisser l'usage du DR 400 -180 à d'autres membres du club.